

Bien que dissous, le CCIF impose toujours sa loi dans les tribunaux français

écrit par Christine Tasin | 5 décembre 2020



COMMUNIQUE DE PRESSE DE RESISTANCE REPUBLICAINE ET RIPOSTE LAIQUE

Le Conseil des ministres, le mercredi 2 décembre, a confirmé la dissolution du CCIF, annoncée par le ministre de l'Intérieur, au lendemain de l'assassinat de Samuel Paty, pointant le rôle actif d'associations islamistes. Gérald Darmanin les accusait d'alimenter le terrorisme, et de participer au séparatisme qui se mettait en place sur notre territoire. Le CCIF en faisait partie et l'association avait annoncé, quelques semaines avant la dissolution définitive, qu'elle se dissolvait elle-même.

Or, nous avons été les témoins, ce vendredi 4 décembre, 48 heures après dissolution officielle du CCIF en Conseil des Ministres, d'une scène ahurissante, dans un tribunal français. Alors que le procès en appel de Christine Tasin, présidente de Résistance républicaine, accusée de manière grotesque par les islamistes du CCIF d'apologie du terrorisme, avait commencé à 17 heures 30, leurs deux avocats, dont Ouadie El Hamamouchi, par ailleurs militant socialiste, arrivèrent, vingt minutes plus tard. Ils avaient pourtant été déboutés en première instance, n'avaient pas

fait appel, et n'avaient donc rien à faire à ce procès, au-delà du fait qu'ils avaient été dissous. Très agressifs, ils se permirent, en sus, de demander l'ajournement du procès malgré leur dissolution, s'abritant derrière un recours déposé au Conseil d'Etat.

Malgré tout, à la grande indignation de la défense de Christine Tasin et de la salle, les juges décidèrent de se soumettre à leurs menaces, et décidèrent donc d'ajourner ce procès. Signalons que sur cette affaire, c'est la troisième fois qu'ils multiplient les arguties pour justifier, et obtenir, le report de ce procès.

Nous constatons donc que, bien que dissous, le CCIF continue à imposer sa loi, par des menaces déguisées, dans les prétoires. La nomination de Dupond-Moretti, qui se disait fier de défendre la famille Mérah, leur a-t-elle fait comprendre qu'ils bénéficiaient d'appuis solides, au plus haut niveau de l'Etat ?

Il serait temps que la République tape du poing sur la table, cesse de laisser les islamistes l'humilier, dans les prétoires et ailleurs.